

Suivi questions CA internet - 2024-01-15

#	Heure de fin	Prénom	Nom2	Organisme représent	Objet de l'intervention	Votre question ou commentaire	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	1-13-24 17:53:46	Shaun	Fawcett	Griffintowners	Proposed 18-Storey Tower - C	What is the rationale for the November decision to side-step the existing 6-Storey height restriction and approve construction of an 18-Storey tower? Why were the affected Griffintown citizens not made aware that this was happening?	BD : possible de donner son opinion lors de la soirée d'information publique tenue par Utile et publiée sur différents groupes.		
2	1-14-24 14:49:03	Alex	Power		18 story building on Inspector street	The bi laws only allow 6 story building. This will obstruct the view of the common areas and lower the value of my property. Also this is such a small street with limited access. This population increase will ruin quality of life. Unacceptable.	BD : aucune nouvelle construction ne vien dévaluer les propriétés. Les propriétés croissent depuis 2 rôles fonciers. Il peut y avoir une perte de vue avec les nouvelles constructions.		
3	1-14-24 20:47:34	Galiya	Mukhtarova		Construction next to the Lowneys 5-6-7	Hello! This is with regards to the construction next to Lowneys 5-6-7. Im concerned about the hight of the building plus the noise construction will take and possible damages to our building as the land size is very small. Thank you!	BD : toutes les dispositions réglementaires vont s'appliquer lors de la construction et déconstruction du bâtiment.		
4	1-14-24 21:49:22	Matthieu	Lizotte	N/A	PROJET UTILE, logements abordables pour étudiants sur la Rue de l'inspecteur.	Bonjour, j'ai été choqué d'apprendre que le projet UTILE va avoir 18 étages sans consultation publique. Il s'agit d'un beau projet, mais la hauteur est disproportionnée avec tous les autres bâtiments du quartier. Je suis déçu du manque de transparence de la part du conseil de l'arrondissement Sud-Ouest et de la ville de Montréal. Aucun communiqué, aucun avis, aucune discussion avec les citoyens vivant dans le coin. Nous perdons notre service essentiel, le garage Serge dans notre quartier. Alors, comment on peut encore faire confiance à vous, chers élus ? N'oubliez pas que le Quartier Griffintown, c'est à NOUS TOUS !	BD : aucun nouvel élément à ajouter.		
5	1-15-24 8:15:37	Paola	Perez	Lowney 5-6-7	Immeuble de 18 etages	Pourquoi construisez-vous un immeuble de 18 étages sans consultation et en enfreignant la règle de zonage de la hauteur (6 étages maximum) - Project entre rue de l'inspecteur et St Paul.	BD : aucune règle n'est enfreinte. Il s'agit d'un plan d'urbanisme avec des hauteurs prescrites qui peuvent être modifiées. Il y a eu un avis de motion et un règlement adopté par la suite.		

6	1-15-24 9:13:38	Shelley	Kerr		Sécurité	<p>À cause du va-et-vient excessif de sans-abri, de personnes mentalement instables, de consommateurs de drogue, de distributeurs de drogue et de criminels au [redacted] rue Beaulieu [redacted] depuis 2 ans, sensiblement pire depuis un an, je ne me sens plus en sécurité. Je ne peux pas profiter de ma propriété à proximité, tant à l'avant qu'à l'arrière, à cause du bruit excessif, des cris, des sacres et des bagarres. Tous nos voisins, incluant moi-même, on s'est fait voler plusieurs colis Amazon, par des personnes qui fréquentent cet endroit. Plus récemment, mon locataire s'est fait voler son vélo dispendieux dans sa cour clôturée et maintenant souhaite de partir, parce qu'il craint pour sa sécurité. Cette situation affecte mes revenus et ma sécurité. La cour avant est une vente de garage perpétuel qui déborde souvent sur le trottoir, la cour arrière est pire que je ne l'ai jamais vue et invite la vermine à y résider. La tente en bâche, monté chaque été, abri les consommateurs de drogue. Plusieurs interventions policières hebdomadaires ont lieu à cette adresse, des descentes d'infiltration, des visites de pompier, ambulance, inspecteur de la ville, ainsi que intervenants sociaux. Malgré toutes les interventions, le problème ne se règle pas mais s'en pire. J'aimerais savoir quelles autres procédures allez-vous entreprendre pour qu'on puisse se sentir en SECURITE. Merci, Shelley Kerr</p>	<p>BD : l'adresse et les problématiques sont connues. Plusieurs plaintes ont été apportées. Il faut distinguer les plaintes réglementaires (arrondissement) de celles des nuisances publiques (SPVM). Les inspecteurs de l'arrondissement ont effectué des interventions, des avis ont été donnés et des constats ont été signifiés. Beaucoup de pressions sr le propriétaire pour que l'immeuble soit bien tenu. Les observations du PdQ 15 ne permettent pas de penser qu'il s'agit d'une crackhouse.</p> <p>Cdt Chase : confirme que l'immeuble n'est pas une crackhouse. On ne peut pas empêcher les gens de consommer des substances chez eux. On ne pense pas que ce soit un lieu de trafic. SPVM peut intervenir s'il y du bruit ou du tapage mais on doit être avisé. Si on constate des méfaits, des constats peuvent être remis. Les vols de colis doivent être déclarés auprès du SPVM. Agents sociocommunautaires seront envoyés dans le secteur. L'adresse fera partie du plan de patrouille</p>		
---	-----------------	---------	------	--	----------	--	---	--	--

#	Heure de fin	Prénom	Nom de famille	Organisme représenté, s'il y a lieu	Sujet de l'intervention	Réponses données lors du conseil	Suivi du CODIR	Direction responsable (si suivi requis)
1	1-15-24 18:39:28	Yves	Lafortune		Stationnement sur rue dans le quartier Griffintown	BD : dans le rapport sur l'avenir de Griffintown, les commissaires ont relaté des préoccupations soulevées par des citoyens. Il ne s'agit pas de recommandations formelles de la part des commissaires. L'objectif est d'avoir un quartier avec une mobilité douce, des transports en commun et actifs. Le quartier est appelé à avoir plus de résidents et moins de stationnement sur rue. Il y a également un objectif de mutualiser le stationnement et de gérer les places intelligemment.		
2	1-15-24 18:41:51	Pierre	St-Cyr		Tour résidentielle 18 étages sur De L'Inspecteur.	BD : il s'agit d'un règlement adopté en vertu de l'article 89.4 de la Charte de la Ville de Montréal et dont le droit référendaire est suspendu. Cette décision a été prise pour le bien commun. C'est aussi un choix politique de le soustraire de ce processus car il s'agit d'utilités publiques. Le dossier a suivi le même traitement que les autres dossiers de logements sociaux de l'arrondissement.		